### LE CHEIX SUR MORGE



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

# SEANCE DU 04 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LE CHEIX SUR MORGE s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Bertrand BIGAY, Maire, à la suite d'une convocation en date du 27 octobre 2022.

**Présents**: Mesdames et Messieurs Bertrand BIGAY, Véronique LOUSTE-SOL, Bruno CORBIN, Etienne BELIN, Jean-François BONY, Lionel DESSENDIER, Evelyne PARRY, Séverine LAGNIER, Nadine GOMARD, Françoise GUILLON, Agnès PINON, Claude-Emmanuel SANCHEZ, Paula VERGNOL **Absents ayant remis pouvoir**: M Gaylord FRACHEBOIS, Mme Martine HEURTIER

Secrétaire: Mme Agnès PINON

Le procès- verbal de la séance du 23 septembre 2022 n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de rajouter une délibération à l'ordre du jour concernant une convention avec le territoire d'énergie du Puy-de-Dôme. Le conseil municipal donne son accord.

# 1. Délibération 27/2022

# Objet : fixation du mode de gestion des amortissements en M57

# Rapporteur: Bertrand BIGAY

Monsieur le Maire rappelle que la commune a opté pour le passage à la nomenclature comptable M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cela implique des changements dans le mode de gestion des amortissements dont il donne lecture aux membres présents. Il leur demande ensuite de bien vouloir :

- Ne plus procéder qu'aux amortissements obligatoires des immobilisations, à savoir les subventions d'équipement versées ainsi que les frais d'études qui ne sont pas suivis de réalisation.
- Calculer les amortissements selon le principe du prorata temporis.
- Rappeler que tout plan d'amortissement commencé avant le 31 décembre 2022 se poursuivra jusqu'à son terme selon les modalités définies à l'origine.

Le conseil municipal adopte cette proposition :

15 voix pour

O voix contre

0 abstentions

# 2. Délibération 28/2022

# Objet : création d'un budget annexe pour panneaux photovoltaïques

#### Rapporteur: Bertrand BIGAY

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à l'opération « Solaire Dôme » qui crée un nouveau service de production d'énergies renouvelables avec la pose et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école élémentaire. Compte-tenu de la revente d'électricité, la gestion de cette installation nécessite la création d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) dont les opérations doivent être retracées dans un budget annexe relevant du plan comptable M4. Monsieur le Maire demande donc au conseil municipal de :

 Créer un budget annexe en nomenclature M4, dédié aux panneaux photovoltaïques à compter du 1<sup>er</sup> janvier2023

Le conseil municipal adopte cette proposition :

15 voix pour

O voix contre

0 abstentions

# 3. Délibération 29/2022

# Objet : travaux d'aménagement rue des Rosiers - choix du maître d'œuvre

#### Rapporteur : Bertrand BIGAY

Monsieur le Maire expose qu'il est prévu de mettre au programme des travaux pour 2023/2024 le réaménagement de la rue des Rosiers (réfection de voirie et enfouissement des réseaux). Une consultation a été lancée afin de choisir un maître d'œuvre et le choix de la commune s'est porté sur le cabinet GEOVAL pour la proposition suivante :

- Forfait de rémunération de 900 € HT pour la mission TOPO
- Forfait de rémunération de 1 900 € HT pour la mission AVP/SUB
- Taux de rémunération de 5.8% pour le reste des missions

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec le cabinet GEOVAL.

15 voix pour

O voix contre

0 abstentions

### 4. Délibération 30/2022

# Objet : adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le CDG 63

Rapporteur : Bertrand BIGAY

Le contrat d'assurance pour les risques statutaires arrive à échéance le 31 décembre 2022. Il convient donc de le renouveler. La consultation lancée au cours du second trimestre 2022 par le Centre de Gestion du Puyde-Dôme a permis de retenir l'assureur ALLIANZ et le courtier SIACI SAINT HONORE.

Agents CNRACL: taux de 9.15% avec 10 jours de franchise en maladie ordinaire

Agents NON CNRACL : taux de 1.05% avec 10 jours de franchise en maladie ordinaire

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document résultant de cette proposition d'assurance

15 voix pour

O voix contre

0 abstentions

# 5. <u>Délibération 31/2022</u>

# Objet : motion sur les finances locales - Association des Maires de France

# Rapporteur : Bertrand BIGAY

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier adressé par l'Association des Maires de France informant de la motion relative aux finances locales.

Considérant qu'il y a lieu de se mobiliser face aux conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population,

Le Maire propose de soutenir favorablement cette motion, dans le sens où il faut défendre les finances locales en cette période de crise.

15 voix pour

O voix contre

0 abstentions

# 6. <u>Délibération 32/2022</u>

Objet : commande publique : groupement de commandes en vue de la passation d'un marché accord cadre travaux à marchés subséquents pour les travaux d'assainissement des eaux usées, des eaux pluviales et enfouissement des réseaux secs

#### Rapporteur: Bertrand BIGAY

Monsieur le Maire informe que le SIA Morge et Chambaron se propose d'être le coordonnateur de ce groupement pour qui cette mutualisation présente un intérêt capital pour ses communes adhérentes, ainsi que pour RLV. Il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement avec le Syndicat.

Il est également demandé de désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants pour la commission d'appel d'offres.

Bertrand BIGAY et Bruno CORBIN sont désignés représentants titulaires et Jean-François BONY et Paula VERGNOL représentants suppléants.

15 voix pour

O voix contre

0 abstentions

# 7. Délibération 33/2022

# Objet : convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal

# Rapporteur: Bertrand BIGAY

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, qu'un candélabre a été accidenté Route de Paris en traverse de bourg et qu'il a été demandé à Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme de faire une estimation pour le remplacement de celui-ci.

Un avant- projet des travaux a été réalisé par le syndicat avec une estimation globale de  $1\,900\,$  € HT. Conformément aux décisions prises par son comité, le territoire d'énergie du Puy-de-Dôme peut prendre à sa charge la réalisation des travaux en les finançant dans la proportion de 50% du montant HT et en demandant à la commune un fonds de concours égal à 50% de ce montant auquel s'ajoute le montant TTC de l'écotaxe, soit  $950\,$  €.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec le territoire d'énergie du Puy-de-Dôme.

15 voix pour

O voix contre

0 abstentions

#### QUESTIONS DIVERSES :

### Marché de Noël :

Evelyne PARRY confirme que le marché de Noël aura bien lieu le 10 décembre, que 12 exposants sont déjà inscrits et que toutes les bonnes volontés pour aider à l'organisation de cette manifestation sont les bienvenues.

# Achats divers:

Bruno CORBIN informe le conseil municipal que des devis ont été demandés pour un lave-vaisselle à la salle polyvalente, une cuve à eau béton pour l'atelier municipal ainsi qu'un coffre-fort pour la mairie.

# **Commission travaux:**

Bertrand BIGAY rapporte les projets qui ont été évoqués lors de la réunion de la commission travaux :

- Place de stationnement devant l'épicerie le Marcheix de Boubou
- Réfection d'une partie du chemin des Acacias avec demande de subvention FIC
- Travaux de sécurisation rue du Stade avec une réunion d'information pour les habitants le 05 novembre
- Création d'un citystade au stade municipal avec demande de subvention à la Région et à l'Agence Nationale du Sport

# Eclairage public:

Bertrand BIGAY informe que la première tranche de travaux d'éclairage public en LED a été réalisée.

# Plan Local d'Urbanisme Intercommunal:

Bertrand BIGAY informe que, lors des 36 réunions concernant le PLUI, toutes les demandes faites lors de l'enquête publique ont été étudiées. Une seule concernait notre commune. Il demande à tous les élus de faire remonter leurs remarques sur les OAP afin de les communiquer à RLV.

# Maison médicale :

La mairie va déposer une demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL. Une réunion a été organisée au mois d'octobre avec RLV et l'ARS qui a apprécié le projet. Le docteur LAFOND assistait également à cette réunion pour soutenir le projet.

# Local ancienne pharmacie:

Bertrand BIGAY informe que le local est loué à partir du  $1^{er}$  janvier 2023 à une prothésiste dentaire qui en fera son local professionnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Procès-verbal adop	té lors de	la réunion du	conseil municipal	du
--------------------	------------	---------------	-------------------	----

**VOTE:** POUR:

CONTRE :

ABSTENTIONS:

A LE CHEIX SUR MORGE, le 4 novembre 2022

Le Maire, le Secrétaire de séance,

Bertrand BIGAY

Agnès PINON